REUNION DOCOB NATURA 2000 - VAL DE VILLE ET RIED DE LA SCHERNETZ
Groupe thématique « Milieux forestiers en montagne »
5 février 2013, 10h
Communauté de Communes du Canton de Villé (route de Villé, 67220 Bassemberg)

15 février 2013 (Rédaction : J-Ch. Dor)

Durée : 2h30 (10-12h30)
Participation : 13 personnes
Présentation/animation : 3
J-Ch. Dor (écologue, CLIMAX), D. Paillereau (expert forestier), T. Froehlicher (Chargé de mission, Communauté de Communes du Canton de Villé).

Autres présents : 12
R. Rengert (Maire de Neuve-Eglise), M. Kubler, G. Boudimbou (DDT Bas-Rhin), F. Martin (DDT Bas-Rhin), D. Epp (ONF Schirmeck), M. Baumeister (CRPF), J-P. Piela (Maire de Breitenbach), G. Trendel (Chasseur Val de Villé), H. Jaeger (Alsace Nature), M. Weissenbacher (Alsace Nature, Gepma).

Excusés : 3
A. Guth, J.-M. Riebel (président du COPIL, Président de la Communauté de communes du Canton de Villé, Maire de St Maurice), A. Rauscher (SDEA)

Ordre du jour, déroulement :
Présentation/discussion sur les objectifs et les actions envisagées.
A l'aide d'un support ppt, plusieurs aspects sont abordés

1. Remarques sur le diagnostic
Des remarques ont été faites récemment sur le diagnostic au-delà du délai qui avait été demandé (fin 2012). Ces remarques sont énoncées par les personnes les ayant formulées et seront prises en compte. Il s'agit de remarques de forme ou de fond avec parfois un lien avec les actions à envisager en forêt.
Exemples :
Erreurs dans le volet chasse où l'on mentionne des territoires domaniaux alors que l'on est en forêt communale (F Martin).
Le Pin sylvestre n'est pas à assimiler à une essence exotique (D. Epp).
Le Sapin et le Hêtre proposés comme essences à développer ne sont-ils pas à reconsidérer en raison de l'évolution climatique ? (M. Baumeister).

2. Présentation CLIMAX
La présentation (cf. ppt joint) comporte :

a. Le rappel des éléments importants du site ;
b. Les objectifs pour les espèces et habitats des milieux forestiers ;
c. Les outils N2000 à disposition ;
d. Exemples d'actions / Discussion (pistes d'actions).

Seuls les deux premiers points ont été abordés, suite à de nombreuses interventions au cours de l'exposé.

Les enjeux des diverses espèces sont discutés à la demande de F. Martin. J-C Dor expose la méthode qui a conduit à distinguer les espèces justifiant de celles qui ont été mises en évidence lors du diagnostic ainsi qu'à prendre en compte l'état des populations. Une erreur apparaît dans le tableau concernant le Damier de la succise.

Le contexte' forestier est discuté avec l'importance de la forêt privée autour de Villé. Des projets de dessertes et de regroupement de parcelles sont en cours avec les acteurs professionnels. J-C Dor demande comment les dessertes forestières peuvent-ils intégrer la dimension Natura 2000.
M. Froehlicher estime que le besoin de dessertes sera sans doute faible dans la ZSC. M. Trendel souhaite que les dessertes intègrent une banquette herbeuse favorable à la faune.

M. Trendel demande si le DOCOB doit aller plus loin que le Schéma départemental de gestion cynégétique.

2. Suite à donner
Un compte-rendu de la réunion sera distribué aux participants pour validation.
La prochaine réunion de ce groupe de travail est prévue pour dans un mois environ.
Lors de cette réunion, le bureau d'études présentera des propositions de chartes et de contrats.